Publié le : Jeudi 1 Juin 2023 14:55
Écrit par : Pellaton Yves

La chasse est taboue.

« Mon chien n’est pas un chasseur », en êtes-vous absolument certain ?

Avez-vous réellement votre chien sous contrôle lorsqu’il est en liberté et qu’un chevreuil traverse la route ?

Lorsqu’un chien court après les écureuils, les corneilles ou les canards, il est déjà considéré comme un chasseur !

Il en va de même lorsqu’il poursuit le chat du voisin.

De telles poursuites ne représentent pas seulement un stress pour les animaux chassés, mais elles peuvent aussi receler des dangers, par exemple un accident de voiture, au cours duquel des tierces personnes, tout comme le chien, peuvent subir des dommages.

Lorsque plusieurs chiens se promènent ensemble, la fièvre de la chasse risque toujours de s’éveiller.

Le risque est qu’il n’y ait pas que de la poursuite, mais aussi des morsures.

C’est la raison pour laquelle toute personne qui n’a pas son chien sous contrôle en tout temps doit le tenir en laisse en forêt.

Phoca PDF